



SECTION DU
CALVADOS

Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section du Calvados

PERMANENCE :

7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
3^{ème} étage - Porte 318

fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr

02.31.38.34.61

06.34.56.51.35

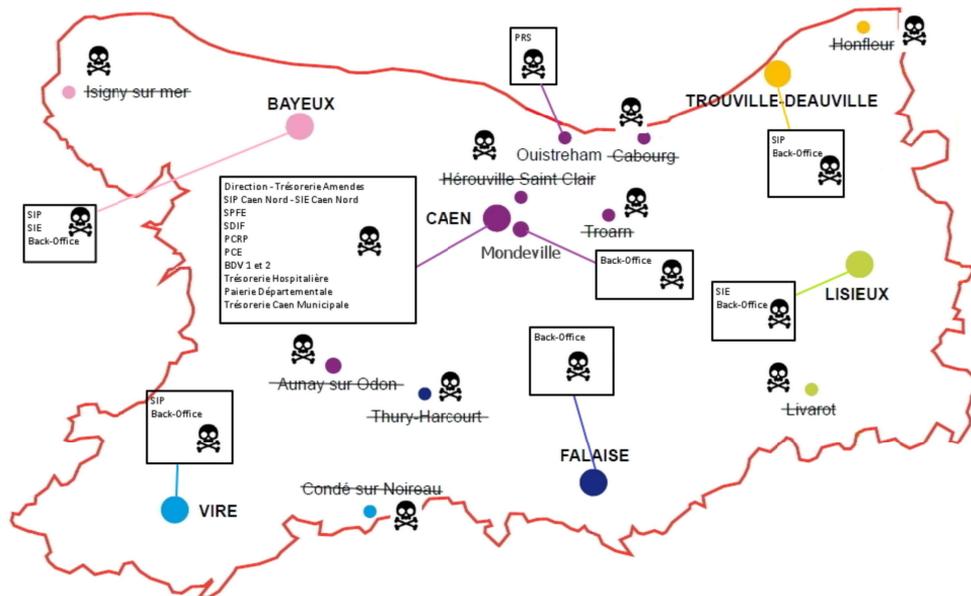
Première Organisation Syndicale dans le Calvados

CTL suppressions d'emplois du 21 janvier 2022 : liminaire

Monsieur le Président

Les représentants **FO-DGFIP** souhaitent dénoncer par leur présence à ce CTL, conformément à l'engagement pris auprès des agents, le mépris et le cynisme des décisions de la direction générale.

Pour conforter nos propos, il n'est que de se référer à la publication hier sur Ulysse 14 de la nouvelle carte des structures du département ; elle est à l'identique de celle qu'avait publié FO-DGFIP14 en 2018.



A l'époque, nous avons été taxés de pessimisme, nous semions la peur irraisonnée chez les agents. Mais aujourd'hui, nous constatons, vous devez l'admettre, que nous avons raison, certes trop tôt mais nous avons parfaitement compris ce qui allait se passer.

Personne ne pourra dire que nous n'avions pas alerté sur le séisme qui se préparait.

Revenons près de 15 ans en arrière, la fusion DGI-DGCP était vendue aux agents comme une chance, un atout pour les agents et pour la pérennité de nos missions. Les agents devaient en sortir gagnants. La DG nous promettait monts et merveilles ! Si vous y avez cru, pas **FO** en tous cas !



Qu'en est-il aujourd'hui ?

Les agents sont-ils mieux rémunérés ? La réponse est non !

Les agents ont-ils de meilleures conditions de vie au travail ? La réponse est non !

Les agents peuvent-ils voir leur carrière évoluer ? La réponse est non !

Les agents ont-ils eu droit à la reconnaissance de leurs mérites ? La réponse est non !

Les traitements sont gelés depuis plus de 10 ans, les agents sont poussés à la mutation au fil de la fermeture des structures, les possibilités d'avancement et de promotion sont en panne, le travail a perdu tout sens. La polyvalence qui donnait de l'intérêt à l'exercice des missions est finie voire stigmatisée, et les agents sont réduits à faire du travail de masse, travail dont ils ne voient jamais le bout car le manque d'effectifs handicape l'exercice des missions.

La crise sanitaire aurait presque redonné un nouvel élan. Alors qu'il y a peu encore, la direction suivait de près les taux de recouvrement, le taux de saisie des déclarations ou bien encore les délais des SPF, elle se focalise maintenant sur un nouvel indicateur : le taux de télétravail ! Plus il est élevé mieux ce serait ! Tout le reste, ce qui devrait être le centre de toutes nos préoccupations est passé à la trappe,

Les représentants **FO-DGFiP** reviendront au cours de ce CTL sur les prélèvements* 2022 et voteront « **CONTRE** » cette énième vague de suppressions d'emplois.



* Prélèvement : terme emprunté au vocabulaire fiscal pour remplacer le terme « suppression »

